Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 11 Nombre de Conseillers en exercice : 8 Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 6

AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

Le procès-verbal de la séance est consultable en Mairie conformément à la délibération n°18/2022 du 9 juin 2022.

Date de convocation le 8 avril 2025

Séance du lundi 14 avril 2025 à à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ

Mme Catherine MAHUT

Mme Clarisse BUHLER

M. Mathieu COTTEL

Mme Marie-Laurence RAWUNG

Mme Marie-Claire DELLINGER

<u>Absentes excusées :</u> Mme Béatrice LOUIS qui donne sa procuration à Mme Marie-Laurence RAWUNG Mme Christine DESGORCES qui donne sa procuration à Madame Clarisse BUHLER

Secrétaire de séance : M. Mathieu COTTEL

Ouverture de la séance à 20 heures.

DCM N°15/2025: Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (dont 2 procurations)

DCM N°16/2025: Approbation du Compte Financier Unique 2024

Délibération adoptée à l'unanimité des 7 voix (dont 2 procurations)

DCM N°17/2025: Affectation du résultat

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (dont 2 procurations)

DCM Nº18/2025: Vote du Budget Primitif 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (dont 2 procurations)

DCM N°19/2025: Attribution de subventions 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (dont 2 procurations)

DCM N°20/2025: Demandes de subvention transformation ancienne école

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (dont 2 procurations)

DCM N°21/2025: Annulation de la délibération n°2/2025 du 11 février 2025

Délibération adoptée 6 POUR 2 COTNRE (dont 2 procurations)

La séance est levée à 21 heures et 10 minutes.

Le Maire, Vincent Dieudonné